

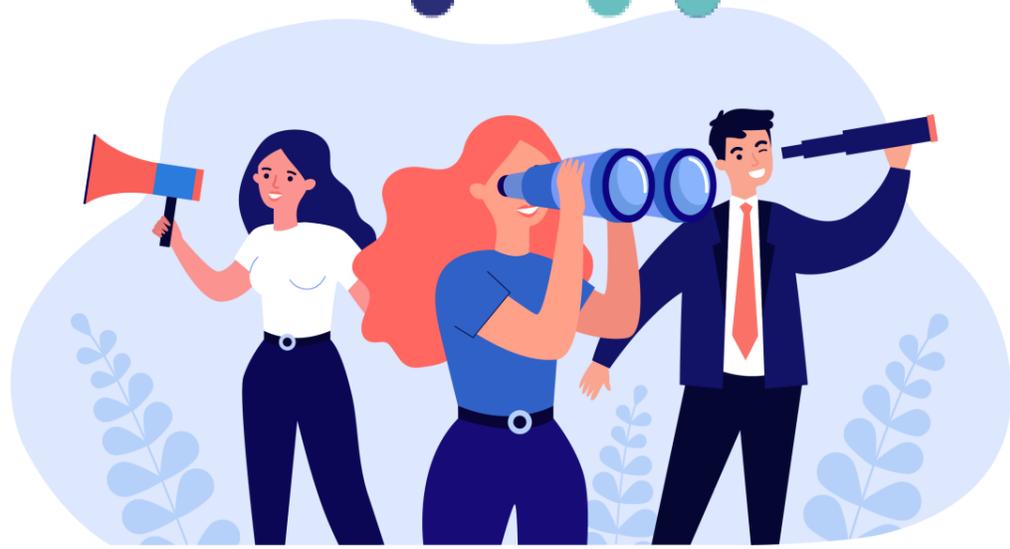
L'EAFC RECRUTE



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ce.eafc@ac-creteil.fr



www.ac-creteil.fr/edito/eafc

L'École académique de la formation continue lance plusieurs appels à candidature pour rejoindre l'équipe à la rentrée scolaire 2023



Un chargé(e) de mission auprès de la direction de l'E AFC

Ses missions principales :

- coordonner le travail collectif à l'interne avec l'ensemble des personnels du service,
- organiser, planifier et réguler le travail,
- construire et diffuser des process,
- mettre en œuvre une démarche qualité de vie au travail pour les personnels de l'E AFC.

Des conseillers/conseillères en ingénierie de formation à l'E AFC

Sa mission principale :

- participer à la conception, la mise en œuvre et à l'évaluation des parcours de formation proposés aux personnels de l'académie de Créteil.

Des correspondant(e)s E AFC sur le territoire cristolien dans un district ou au sein d'une DSDEN

Ses missions principales :

- conseiller sur des actions de formation sur le territoire cristolien en cohérence avec les priorités académiques,
- présenter, promouvoir et mettre en œuvre des formations d'initiative locale,
- accompagner en amont et en aval les projets de formation émanant des équipes.

Pour candidater

Profil recherché : personnel enseignant (1er ou 2nd degrés) ou d'éducation, titulaire ou contractuel de l'académie de Créteil

Une expérience dans le domaine de la formation des personnels serait appréciée.

Dossier de candidature à envoyer avant le 5 juin 2023

- Une lettre de motivation et un curriculum vitae.
- À adresser à la directrice de l'E AFC et au secrétariat : ce.eafc@ac-creteil.fr

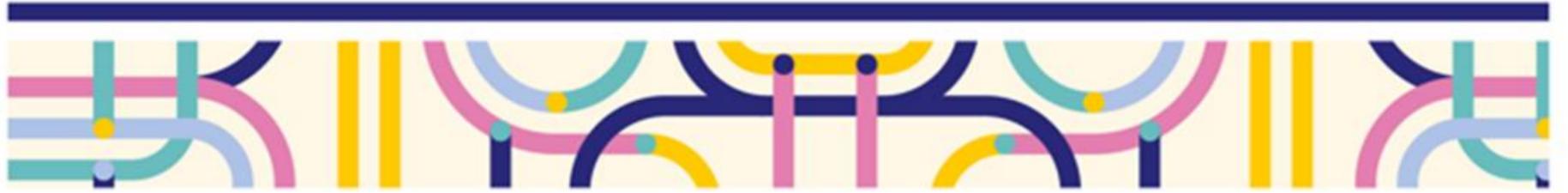


Des entretiens organisés pour les personnels dont la candidature aura été retenue.

En présentiel

Par visioconférence





Environnement professionnel

À l'issue du Grenelle de l'Éducation au printemps 2021, le ministère réaffirme la place de la formation des personnels comme essentielle à l'amélioration de la réussite des élèves. Il la positionne au cœur d'une politique des ressources humaines transformée, dans une logique d'accompagnement, de proximité et de personnalisation et donc d'attractivité des métiers. La création des écoles académiques de la formation continue traduit la volonté de transformer la formation pour l'ensemble de ses personnels.

Les transformations que l'E AFC impulse répondent à trois objectifs majeurs :

- ✚ proposer une offre de formation de qualité, plus proche des besoins de chacun des personnels, plus lisible, plus accessible et plus cohérente ;
- ✚ proposer une offre de services en formation, centrée usagers ;
- ✚ accompagner les personnels et les territoires dans la construction de parcours collectifs et individuels de formation et de développement professionnel.

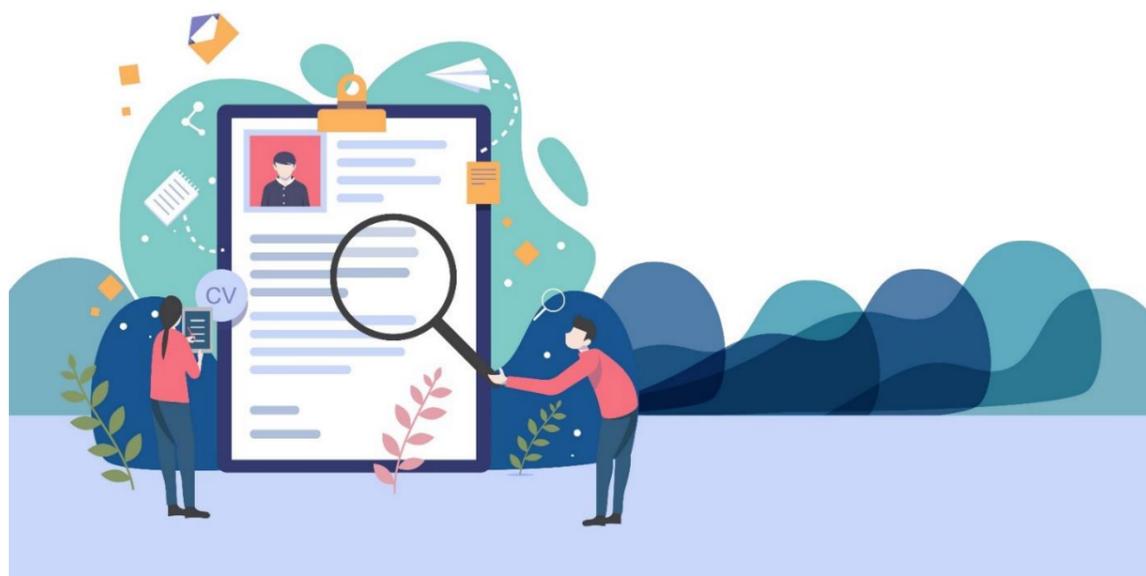


En lien avec le nouveau schéma directeur de la formation continue et pleinement au service de la stratégie académique, le projet de l'E AFC se structure autour d'axes prioritaires. Ils répondent concrètement aux spécificités de l'académie de Créteil pour construire une culture commune et mieux travailler ensemble.

L'offre de formation proposée permet à chaque personnel d'être pleinement acteur de sa formation autour d'objets de travail partagés dans une approche plus systémique et décloisonnée. Chaque personnel peut ainsi, selon ses fonctions et à chaque étape de sa carrière, faire évoluer ses pratiques professionnelles et s'inscrire dans une dynamique de développement professionnel.

Sous l'autorité du recteur, la directrice de l'E AFC est responsable de la politique académique de formation et pilote l'élaboration ainsi que la mise en œuvre du programme académique de formation de l'ensemble des personnels de l'académie, en lien avec la direction des relations et des ressources humaines.

La direction de l'E AFC de l'académie de Créteil est composée d'une directrice et de 7 adjoints à la direction. L'équipe dans son ensemble est composée en 2022-2023 de 17 conseillers en ingénierie et de 22 collaborateurs gestion.





Descriptif du poste : chargé(e) de mission auprès de la direction de l'EAFC

Sous l'autorité de la directrice, le/la chargé(e) de mission auprès de la direction aura pour missions de :

- ✚ coordonner le travail collectif à l'interne avec l'ensemble des personnels du service en lien avec l'équipe de direction : organisation, planification et régulation du travail, construction et diffusion des process et mise en œuvre d'une démarche qualité de vie au travail pour les personnels de l'EAFC ;
- ✚ conduire un projet de démarche qualité centrée usagers au sein de l'EAFC ;
- ✚ contribuer à l'élaboration des dispositifs permettant de renforcer l'attractivité des formations : constructions de supports de communication, création d'événementiels ;
- ✚ coordonner les parcours d'accompagnement et de formation de l'ensemble des personnels contractuels en collaboration avec les services du rectorat et en particulier avec la direction des relations et des ressources humaines ;
- ✚ coordonner la conception et l'organisation des accueils des personnels (accueils institutionnels et rentrée des nouveaux personnels, contractuels, stagiaires, ...) en collaboration avec le pôle RH du rectorat : organisation, communication, liens avec les partenaires ;
- ✚ coordonner le développement de la reconnaissance et de la valorisation des compétences acquises en formation.
- ✚ concevoir et mettre en œuvre le déploiement territorial de l'EAFC avec l'installation d'un réseau d'établissements référents formation de proximité et la mise en place du mentorat à l'échelle des districts.

Un plan de formation est prévu afin d'accompagner la prise de poste (connaissance de l'organisation des services académiques, appropriation du cadre réglementaire, prise en main des procédures et des outils métier, etc.).

Compétences à mobiliser

Connaissances

- ✚ Connaissance du système éducatif, de son organisation et de son fonctionnement
- ✚ Connaissance des politiques éducatives et réformes en cours dans le domaine de l'éducation et de la formation, notamment dans le cadre de la création des EAFC
- ✚ Connaissances des référentiels Métiers des personnels de l'Éducation nationale
- ✚ Connaissances et compétences en ingénierie de formation, animation de formation et e-formation

Savoir-faire

- ✚ Conduire un projet transformant et animer une équipe
- ✚ Inscrire son action dans le cadre réglementaire (juridique, administratif et financier) de l'EAFC
- ✚ Communiquer efficacement à l'oral comme à l'écrit
- ✚ Maîtriser des outils bureautiques (Excel, Word, Powerpoint, logiciel de base de données, appétence pour la prise en main de nouvelles applications)
- ✚ Maîtriser l'utilisation des espaces collaboratifs et des plateformes de visioconférences
- ✚ Avoir rigueur, sens de l'organisation et capacité à anticiper
- ✚ Planifier des activités en fonction des priorités et des échéances

Savoir-être

- ✚ Faire preuve d'une forte capacité d'initiative et d'innovation
- ✚ Capacité à travailler en autonomie et à rendre compte de son action
- ✚ Faire preuve de discrétion et de loyauté

Relations hiérarchiques et fonctionnelles

- ✚ Sous l'autorité de la directrice avec un lien fonctionnel avec l'ensemble de l'équipe de direction.

Cadre statutaire

Ce poste est ouvert aux enseignants des 1er et 2nd degrés et aux personnels d'éducation titulaires et contractuels.

Le/La chargé(e) de mission est entièrement déchargé(e) de ses missions d'enseignement. Il/Elle effectue son service pour une durée de 37 heures par semaine. Il/Elle bénéficie de 45 jours de congé par an et perçoit l'IFTS. La décharge est annuelle et reconductible.

Son lieu de travail est le rectorat de Créteil, 4 rue Georges Enesco, bâtiment B, métro Créteil L'Échat, ligne 8. Il peut bénéficier de 2 jours de télétravail dès 6 mois après la prise de fonction avec autorisation de la directrice.

Le poste est à pourvoir le 1^{er} septembre 2023.



Descriptif du poste : conseiller / conseillère en ingénierie de formation

Au sein de l'équipe de l'E AFC, le conseiller/la conseillère en ingénierie de formation participe à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation du programme académique de formation de tous les personnels de l'académie de Créteil.

Le conseiller/la conseillère en ingénierie de formation est porteur des priorités académiques et des axes stratégiques de l'E AFC contribuant ainsi à la construction d'une culture commune et à la cohérence de l'offre de formation. Sous l'autorité de la directrice et dans le cadre d'un travail collectif en synergie avec l'ensemble des personnels du service, le conseiller/la conseillère en ingénierie de formation contribue à accompagner de façon pluridimensionnelle les projets de formation.

Il/Elle exerce en responsabilité des missions communes à l'ensemble de l'équipe ingénierie.

Lors de l'élaboration des cycles et des parcours de formation, le conseiller/la conseillère en ingénierie de formation participe à la réflexion collective, analyse et conseille sur l'offre de formation. Cette dimension conseil est importante pour accompagner et guider les acteurs de la formation dans le choix des modalités les plus adaptées aux besoins, sur le volume horaire et le calendrier, aux objectifs et au contexte de toute action de formation. Il/Elle prend part également à l'évaluation du dispositif global de formation des personnels.

Pour cela, il/elle assure ainsi une mission essentielle d'interface entre différents acteurs au sein de l'académie.

Dans ses missions, il/elle interagit au quotidien avec des acteurs internes : l'Inspection pédagogique et les responsables de missions pédagogiques, les services du rectorat, les services départementaux, les formateurs, les chefs d'établissement ou chefs de service.

Le conseiller/La conseillère en ingénierie de formation est également en lien permanent avec des partenaires de l'E AFC : l'Inspé de Créteil, le réseau Canopé, les universités et autres prestataires de formation, publics ou privés.

Le conseiller/La conseillère en ingénierie de formation est également à l'écoute des personnels de l'académie au service du développement professionnel de chacun(e).

Garant du cadre réglementaire et budgétaire, le conseiller/la conseillère en ingénierie de formation assure le suivi pédagogique, administratif et financier de la mise en œuvre des formations. Il/Elle contribue à la publication du programme académique de formation, coordonne les inscriptions et gère quotidiennement la mise en œuvre des actions de formation.

1. Des missions partagées par le conseiller/la conseillère en ingénierie de formation

Au sein de différents pôles, chaque conseiller en ingénierie de formation est chargé du pilotage d'un portefeuille de dossiers disciplinaires, transversaux ou en lien avec un métier au sein de l'E AFC.

Ce portefeuille de dossiers est établi en commun avec la directrice de l'E AFC. Il/Elle réalise l'intégration informatique dans l'application GAIA de tous les dispositifs et modules de formation qui concernent son portefeuille de prescripteurs ainsi que les traitements correspondants dans l'application SOFIA-FMO. Il/Elle assure le lien entre les offreurs de formations et les collaborateurs gestion lorsque l'organisation de l'action est complexe et vérifie les bilans d'intervention à l'issue de la mise en œuvre. Il/Elle réalise des tableaux de bord avec des indicateurs chiffrés pour évaluer les actions de formation sous sa responsabilité.

2. Des missions particulières exercées par le conseiller/la conseillère en ingénierie de formation

Le conseiller/La conseillère en ingénierie peut également avoir en responsabilité des missions particulières pour répondre aux enjeux stratégiques de l'E AFC.

Ses missions particulières peuvent être exercées en pleine responsabilité en lien avec la direction ou confiées à un ou plusieurs conseillers en ingénierie de formation. Ce volant de missions particulières exige des aptitudes à travailler en équipe sur des thématiques croisées avec une bonne appropriation des orientations stratégiques du projet de l'E AFC.

3. Des missions à pourvoir au 1er septembre 2023

En lien avec le déploiement du projet de l'E AFC et pour répondre aux priorités académiques, les besoins de l'E AFC sont les suivants :

- ✚ Le renforcement de la mission *EM - entrée dans les métiers* qui a la responsabilité des parcours de formation dédiés aux entrants dans les métiers (enseignants, personnels d'éducation et ATSS) en tant que contractuels ou titulaires.
- ✚ Le renforcement de la mission *FIL - formations d'initiative locale* avec l'accompagnement en amont et en aval les projets de formation émanant des équipes, en priorité ceux des établissements évalués durant l'année scolaire 2022-2023 et ceux engagés dans la démarche du Conseil national de la refondation, « Notre école, faisons-la ensemble ».
- ✚ Le renforcement de la mission *Communication et relation usagers*
- ✚ La création de la mission *Évaluation et démarche qualité*
- ✚ La création de la mission *Coordination des parcours E AFC* dans l'objectif de renforcer le suivi des parcours académiques en lien avec les priorités (les mathématiques, la continuité des apprentissages au cycle 3 et la mise en place de la nouvelle 6^e, etc.)
- ✚ Le suivi de portefeuilles disciplinaires notamment dans le champ des mathématiques, des sciences et de la technologie, des sciences humaines et des langues vivantes
- ✚ Le suivi de l'offre de formation des ATSS avec le suivi des différentes formations métier dans une logique intercatégorielle

Un plan de formation est prévu afin d'accompagner la prise de poste (connaissance de l'organisation des services académiques, appropriation du cadre réglementaire, prise en main des procédures et des outils métier, etc.).

Compétences à mobiliser

Connaissances

- ✚ Connaissance du système éducatif, de son organisation et de son fonctionnement
- ✚ Connaissance des politiques éducatives et réformes en cours dans le domaine de l'éducation et de la formation, notamment dans le cadre de la création des EAFC
- ✚ Connaissance des référentiels Métiers des personnels de l'Éducation nationale
- ✚ Connaissance et compétences en ingénierie de formation, animation de formation et e-formation

Savoir-faire

- ✚ Inscrire son action dans le cadre réglementaire (juridique, administratif et financier) de l'EAFC
- ✚ Communiquer efficacement à l'oral comme à l'écrit - rédiger différents types d'écrits : synthèses, comptes rendus, bilans, supports de communication, écrits administratifs et animer et conduire des réunions, prendre la parole en public.
- ✚ Maîtriser des outils bureautiques (Excel, Word, Powerpoint, logiciel de base de données, appétence pour la prise en main de nouvelles applications)
- ✚ Maîtriser l'utilisation des espaces collaboratifs et des plateformes de visioconférence
- ✚ Planifier des activités en fonction des priorités et des échéances
- ✚ Avoir de la rigueur, le sens de l'organisation et une capacité à anticiper
- ✚ Exercer une veille informationnelle sur les questions de formation et sur les dossiers thématiques en charge.

Savoir-être

- ✚ Adapter son positionnement à un nouveau contexte d'exercice
- ✚ Interagir avec un environnement professionnel varié et hétérogène
- ✚ Avoir des qualités d'écoute et d'accompagnement pour assurer la fonction de facilitateur
- ✚ Savoir travailler en équipe et conduire des projets communs dans un contexte en constante évolution
- ✚ Capacité à travailler en autonomie et à rendre compte de son action

Relations hiérarchiques et fonctionnelles

- ✚ Sous l'autorité de la directrice avec un lien fonctionnel avec l'ensemble de l'équipe de direction.

Cadre statutaire

Ce poste est ouvert aux enseignants des 1er et 2nd degrés et aux personnels d'éducation titulaires et contractuels.

Le conseiller/La conseillère en ingénierie de formation est entièrement déchargé de ses missions d'enseignement. Il effectue son service pour une durée de 37 heures par semaine. Il bénéficie de 45 jours de congé par an et perçoit l'IFTS. La décharge est annuelle et reconductible.

Son lieu de travail est le rectorat de Créteil, 4 rue Georges Enesco, bâtiment B, métro Créteil L'Échat, ligne 8. Il peut bénéficier de 2 jours de télétravail dès 6 mois après la prise de fonction avec autorisation de la directrice.

Les postes sont à pourvoir le 1^{er} septembre 2023.

Descriptif de la mission : correspondant(e) de l'École académique de la formation continue

Sur un district ou au sein d'une DSDEN ou au rectorat, la correspondante ou le correspondant sera chargé(e), en lien avec les conseillers en ingénierie de formation de l'E AFC, des missions suivantes :

- ✚ Constituer un relai de communication sur les territoires des activités de formation organisées à l'échelle académique ;
- ✚ Contribuer avec l'ensemble des acteurs locaux à la dynamique de formation ;
- ✚ Présenter et promouvoir les Formations d'Initiative Locale (FIL) auprès des personnels ;
- ✚ Conseiller sur les contenus et les modalités de formation à mettre en œuvre ;
- ✚ Accompagner en amont et en aval les projets de formation émanant des équipes, en priorité ceux des établissements évalués durant l'année scolaire 2022-2023 et ceux engagés dans la démarche « Notre école, faisons-la ensemble » ;
- ✚ Intervenir le cas échéant en tant que pair expert pour accompagner un collectif de travail ;
- ✚ Participer aux formations qui lui sont proposées dans le cadre de ses missions ;
- ✚ Faire un bilan final de son activité au sein du district.

Profil

- ✚ Personnel titulaire ayant déjà une expérience confirmée dans la formation continue, de préférence dans un ou des domaines transversaux.

Conditions particulières d'exercice

- ✚ Elle ou il dispose d'une lettre de mission ;
- ✚ La correspondante ou le correspondant de l'E AFC gère le temps dédié à cette mission de façon autonome, dans le respect de l'organisation de son temps de service ;
- ✚ Elle ou il est particulièrement mobile sur le district dont elle ou il a la charge ;
- ✚ Elle ou il travaille en lien permanent avec les conseillers en ingénierie de formation de l'École académique de la formation continue ;
- ✚ Elle ou il travaille en étroite collaboration avec les corps d'inspection référents de district dans le cadre du suivi des établissements évalués ;
- ✚ Elle ou il rend compte de son activité à la direction de l'École académique de la formation continue et perçoit une indemnité annuelle au titre de la mission réalisée.

Compétences requises

Savoir-être :

- ✚ Sens de l'écoute et du dialogue
- ✚ Autonomie et initiative
- ✚ Capacité d'adaptation et de travail en équipe
- ✚ Sens de l'organisation

Savoir-faire :

- ✚ Communiquer en public
- ✚ Analyser et synthétiser des informations
- ✚ Maîtriser les outils numériques et les applications dédiées
- ✚ Avoir des qualités rédactionnelles

Connaissances :

- ✚ Du système éducatif
- ✚ Des dispositifs et des acteurs de la formation continue de l'académie de Créteil
- ✚ Des actualités de la formation